

Mis à jour le 28/01/2026

Chef.fe de service _Service des Parcs Urbains

Pôle Aménagement et Développement Durables – Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité – Service des Parcs Urbains	
Classification	Métier de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i> Poste de rattachement : <i>sans objet pour le moment</i> Filière technique ou administrative Poste de catégorie A relevant du cadre d’emplois des Ingénieurs territoriaux ou attachés Lieu d’affectation : Immeuble Pulse, 46 rue Proudhon, Saint Denis (à 100 mètres de l’arrêt de métro Front Populaire, Ligne 12) Fonction d’encadrement : OUI Prime + NBI : prime_du_poste.. / NBI Quotité de travail : 100 %
Environnement du poste de travail	Direction : DNPB Service : Service des parcs urbains Composition de l’équipe : 4A – 8B – 60C
Position du poste dans l’organisation	Supérieur hiérarchique direct : Directrice de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité

Raison d'être du poste :

Fortement engagée en matière de transition écologique et de la préservation de la biodiversité, la direction de la nature des paysages et de la biodiversité intervient dans la gestion et l'aménagement de 8 parcs départementaux (environ 800ha), dont 7 sont classés Natura 2000, mais aussi sur l'ensemble du territoire départemental avec le déploiement des cours OASIS dans les collèges ainsi que des projets du plan Canopée. Avec un budget d'investissement qui a doublé ces deux dernières années (env. 13 millions), la direction conduit de nombreux projets d'extension, de modernisation et de rafraîchissement de la ville.

L'activité de la DNPB se caractérise aussi par le pilotage d'une programmation forte et engagée notamment l'été, d'activités et d'animations responsables, cultures, naturalistes, sportives et de loisirs dans les parcs.

Devenez chef·fe de Service des Parcs Urbains et rejoignez les équipes dynamiques et impliquées dans les projets de transformation du territoire de la DNPB.

Le Service des Parcs Urbains a la charge de la gestion, de l'aménagement, de l'accueil des usagers dans six parcs : La Haute-Ile à Neuilly-sur-Marne, Jean-Moulin – Les Guilands à Montreuil et Bagnolet, La Bergère à Bobigny, L'Ile-Saint-Denis, la Poudrerie à Sevran/Livry-Gargan, et le parc de la Fosse Maussoin..

Le chef de service incarne et porte au sein de son service, des ambitions fortes en matière de qualité d'accueil des usagers mais aussi de résilience et de préservation de la biodiversité et ce, de façon cohérente avec les orientations de la Direction.

Il assure et organise la mise en œuvre des actions concernant son service (missions accueil, aménagement, gestion) et les formalise dans le PPI, les programmations pluriannuelles d'interventions ainsi que dans les plans de gestion.

Il/elle encadre avec le/la cheffe de service adjoint.e, une équipe de plus de 70 agents. L'équipe est principalement répartie en deux bureaux, un bureau études et travaux en charge de l'entretien quotidien des parcs, de la mise en œuvre des plans de gestion et des projets d'aménagement et travaux de grosses réparations des parcs, et d'un bureau prévention accueil et promotion en charge du développement du partenariat, du rayonnement territorial des parcs, de l'animation des sites et de l'accueil des usagers.

Les agents du service sont donc selon leurs métiers soit en sites déconcentrés dans les parcs, soit en centrale ce qui implique une organisation du travail spécifique et une attention forte à la cohésion d'équipe.

Sur le plan organisationnel, et avec la cheffe de service adjoint.e, poste vacant pour le moment qui fera en prise de poste l'objet d'un recrutement, le/la chef.fe de service aura la charge de suivre pour le compte du Service des Parcs Urbains l'étude organisationnelle qui sera initiée au premier trimestre 2026 et dont le périmètre concernera les 3 services des parcs de la Direction Nature Paysages et Biodiversité (DNPB), et en particulier les bureaux prévention, accueil, promotion.

Le ou la chef·fe de service élabore, avec le chef de service adjoint, le projet de service, sa mise en œuvre et son suivi sur les 6 parcs départementaux de son périmètre. Il participe à la réalisation sur ces sites du programme d'investissement et de modernisation des parcs départementaux Nature et Résilience qui vise :

- multiplier les espaces frais et de nature en ville en affirmant leur attractivité pour le territoire
- s'adresser à l'ensemble des publics pour favoriser l'engagement des usagers en ville et dans les parcs et renforcer les vecteurs de socialisation
- concevoir et gérer les espaces de nature en s'appuyant sur la coopération et en expérimentant des mesures d'atténuation pour orienter, ensemble, le territoire vers plus de sobriété.

Missions principales:	> Définir et mettre en œuvre du projet de service en cohérence avec les orientations politiques de développement de la nature en ville et de la biodiversité, les plans « Nature et Résilience » et Canopée. > Piloter, gérer et organiser les 3 activités phares (accueil et prévention, aménagement, gestion) du service, notamment en matière de programmation. > Piloter le budget du service (élaboration, programmation, suivi et exécution), en fonctionnement et en investissement. > Encadrer les équipes, assurer le lien et la circulation des informations entre le site central et les équipes dans les parcs. > Mobiliser divers outils managériaux permettant d'assurer le bon fonctionnement du service et d'animer le collectif professionnel du Service des Parcs Urbains. Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie et le travail en transversalité au sein du service, conduire et accompagner les transformations notamment des pratiques professionnelles. > Participer à la transversalité pour représenter le service et la direction auprès d'instances et de partenaires internes /externes, notamment les communes d'assiette des parcs du service.
	> Garantir le respect, la préservation et le développement de la biodiversité et la prise en compte des enjeux écologiques dans la mise en œuvre des grandes missions du service (aménagement, entretien, accueil et animation).
	> Coordonner la programmation d'activités dans les différents parcs et assurer sa déclinaison opérationnelle en mobilisant différents outils : programmation en propre, appels à projets, dispositifs événementiels estivaux... Développer des projets d'accueil, d'animation et d'aménagement en concordance avec les attentes.

Compétences

- **Relationnelles**

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la direction et de les transmettre auprès de sa ligne hiérarchique
Assurer un management de proximité auprès des équipes du service : encadrement direct des agents, supervision des projets, animation d'équipe
Responsabiliser ses collaborateurs et favoriser la prise d'initiatives
Organiser des réunions d'équipe et diffuser de l'information de manière ascendante, descendante, transversale
Savoir anticiper et réguler les situations difficiles et les conflits
Animer, développer des partenariats et valoriser les actions de la direction auprès des partenaires

- **Organisationnelles**

Organiser son activité et celle des équipes en fonction des priorités
Savoir apprécier l'urgence des situations pour une prise de décision administrative
Mobiliser des partenaires internes et externes et négocier avec eux
Représenter la Direction auprès d'instances internes et externes

- **Techniques**

Connaître les techniques de gestion et d'aménagement des espaces verts et naturels
Identifier les partenariats potentiels sur un territoire pour élaborer et mettre en œuvre des projets de promotion et valorisation des parcs
Assurer la supervision administrative et budgétaires des projets pilotés
Analyser les évolutions de la demande d'accueil sur les parcs
Définir un dispositif d'accueil des publics

Moyens mis à disposition : pool commun de véhicules et flotte de vélos

Niveau d'études : BAC +5

Diplômes requis : Ingénieur-e, paysagiste, master science de l'environnement ou équivalent

Expérience(s) professionnelle(s) sur un poste similaire

☐ Souhaitée(s) ☒ Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

☐ Horaires spécifiques

☒ Permis de conduire obligatoire

☐ Déplacements province et étranger

☒ xAstreintes :Astreinte technique des cadres DNPB

☐ Logement de fonction

☐ Vaccins obligatoires

☐ Port d'une tenue de travail obligatoire

Autre caractéristique : Autre caractéristique __